

La voix du Caillou

Notre avenir s'écrit au quotidien

Vendredi 7 mars 2025

N°500 - 140^F



3 789990 101405

www.voixducaillou.nc

■ **Des changements
réclamés au SMTU** P6



■ **Assises : un meurtre
sur fond d'alcool** P8



■ **Un cyclone fait
trembler l'Australie** P9



« Il ne peut pas y
avoir de statut hors
de la République »

Photo province Sud

GBNC : 12 Rue Edmond Harbulot - BP 98 - 98845 Nouméa Cedex
RCS Nouméa 36 780



DU 13 AU 16 MARS

IRISH CALL

PLUS D'INFOS SUR GBNC EVENTS

Édito

Un point à éclaircir

Dans son dernier communiqué, le FLNKS-UC-CCAT liste un certain nombre de « points à éclaircir » avant d'entamer des négociations. Y figure, en bonne place, la nécessaire présence de Christian Tein, ci-devant président de ladite structure, aux négociations. Alors, on peut constater que ça n'est pas posé comme un préalable, mais donc comme un point à éclaircir. Or, c'est pourtant très clair. En France, ce qui est lié par la justice ne peut être délié que par la justice. Le président de la République lui-même voudrait autoriser Bichou à s'installer à la table des discussions qu'il ne le pourrait pas. C'est le problème avec l'État de droit, que les pouvoirs sont bien séparés et que personne ne peut déroger à cette règle d'airain. Mais comme on a farci la tête des militants avec cette idée que Tein doit négocier, les instances dirigeantes de l'UC-FLNKS sont contraintes maintenant de la revendiquer, qu'elles y adhèrent ou non. Cela étant, à force de multiplier les demandes et les points à éclaircir, l'option selon laquelle l'UC-FLNKS ne veut pas d'un accord prend chaque jour davantage consistance. À tel point que Manuel Valls lui-même finira-t-il par s'en convaincre ? Lui qui espérait tant, d'avoir réussi à mettre tout le monde autour de la table.

Nicolas Vignoles

Lancement des appels à projets France 2030

L'État, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la Bpifrance lancent deux appels à projets dans le cadre de France 2030, pour soutenir l'innovation et le développement économique du territoire.

Hier, l'État, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la Bpifrance (une banque publique d'investissement) ont officiellement lancé deux appels à projets dans le cadre du programme France 2030 territorialisé. Cette initiative constitue une étape clé pour stimuler l'innovation et favoriser un développement économique durable sur le territoire. S'inscrivant dans la continuité du Programme d'investissement d'avenir 3 (PIA 3), ce dispositif vise à soutenir des projets innovants et prometteurs à travers l'ensemble des territoires français. Son objectif est de renforcer le potentiel de croissance et d'emplois du pays.

Les nouveaux appels à projets visent principalement à accélérer l'innovation et à renforcer la compétitivité des entreprises locales. En encourageant les initiatives innovantes, ils ambitionnent de positionner les entreprises calé-



Une conférence de presse, sur le sujet, s'est tenue hier en fin de journée au Haut-commissariat.

doniennes à la pointe de la technologie et de l'innovation. Ils ont également pour vocation de structurer les filières stratégiques du territoire en mettant l'accent sur le développement de secteurs clés, essentiels à l'économie locale. Par ailleurs, les projets sélectionnés devront démontrer leur engagement en faveur de pratiques du-

rables, contribuant ainsi à un avenir plus vert pour la Nouvelle-Calédonie. Au total, ces deux appels à projets permettront de mobiliser 182,2 millions de francs, financés par l'État et le gouvernement de Nouvelle-Calédonie. La Bpifrance assurera la gestion de ces aides sur la période 2024-2026.

Claire Rio-Pennuen

CONSEIL MUNICIPAL DE NOUHIÉA





Photo province Sud

Sonia Backes, ici dans son bureau à Nouméa, lors de l'entretien réalisé hier après-midi.

Rencontre avec... Sonia Backes

Au sortir de la séquence de discussions, et avant le retour de Manuel Valls, nous avons voulu faire le point avec la cheffe de file des Loyalistes et présidente de la province Sud, Sonia Backes. Un discours franc, sans faux-fuyants, en prise avec la réalité du moment.

La voix du Caillou : Au terme de cette semaine de discussions, les réactions, souvent négatives, ont été nombreuses tant du côté indépendantiste que non-indépendantiste, comme si les gens n'avaient pas bien compris ce qui se passait. Est-ce aussi votre avis ?

Sonia Backes : Je ne sais pas si les gens n'ont pas compris, mais je pense que c'était peut-être maladroit de terminer cette séquence avec un document. En fait, je pense que l'on pouvait considérer que cette première étape était déjà une avancée, puisque que tout

le monde était autour de la table. Mais au final, sortir un document qui finalement ne convient à personne, parce que ce document, qui est le document de l'État, ne fait que mettre en lumière la distance entre les différentes hypothèses... Manuel Valls est arrivé en disant qu'il voulait rassurer, et c'était effectivement rassurant d'avoir tout le monde autour de la table, mais finalement ça a été plus inquiétant à la lecture du rapport. Je pense que c'était peut-être trop tôt pour faire ça, parce qu'au final, et parce que chacun a pris connaissance du document, les bases extrémistes, en tout cas les plus dures, se sont

braquées. Et du coup, ça oblige à faire marche arrière, ce qui, je pense, est une maladresse. Il faut dire que lors des discussions, et au nom du FLNKS, Emmanuel Tjibaou, dans sa prise de parole initiale, a dit qu'il aimerait bien qu'il y ait un document type procès-verbal, parce que dans le cas où Manuel Valls ne serait plus en charge du dossier, il reste néanmoins quelque chose, une trace, de ce qu'on a fait. Je comprends la démarche, parce qu'effectivement sinon on aurait dû tout recommencer, mais au final, je ne suis pas sûre que ça a été très malin.

de la République, tout simplement parce qu'on a voté trois fois non, et ça, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas. Ensuite, qu'il puisse y avoir une réflexion sur le long terme, une réflexion sur la trajectoire, c'est autre chose, mais il ne peut pas y avoir de statut hors de la République. Et en fait, le fait de dire « *lien avec la France* », le fait de dire « *souveraineté avec la France* », le fait de laisser cette ambiguïté, ça fixe des personnes radicales dans leur certitude qu'ils vont avoir ce qu'ils ne pourront pas avoir. Vous savez, à l'issue des discussions, il y a des gens qui attendaient Emma-

“ On a décidé de rester français, donc il n'y aura pas de trajectoire obligatoire vers la pleine souveraineté. ”

LVDC : Vous souhaitiez que l'État sorte des ambiguïtés, mais on a l'impression que Manuel Valls n'est pas sorti lui-même de ses ambiguïtés.

S.B. : En fait, il n'y a plus d'espace pour les ambiguïtés. L'accord de Nouméa n'était basé que là-dessus, et on sait très bien qu'on ne peut plus faire la même chose, parce que ça n'est plus possible, parce que ça nous a explosé à la figure, toutes les incompréhensions, les interprétations des uns et des autres, différentes, et le fossé qui s'est creusé entre les interprétations des uns et des autres. On ne peut plus faire comme ça. Ça n'est donc plus possible, en fait, mais malheureusement, Manuel Valls en laisse encore. Parler de lien avec la France alors que l'on a décidé de rester Français, c'est laisser les indépendantistes imaginer qu'il pourrait y avoir une solution en dehors de la République. C'est ce qu'il faut. Il n'y aura jamais les 3/5^e à l'Assemblée nationale pour un statut qui soit en dehors de la République. Il n'y aura jamais une convocation du Congrès par le président de la République pour voter un statut qui soit en dehors

nuel Tjibaou en bas du Haussariat, et quand il leur a été demandé ce qu'ils faisaient là, ils ont répondu qu'ils attendaient Emmanuel Tjibaou pour savoir quelle était la date de l'indépendance ! Emmanuel Tjibaou, aussi volontaire soit-il, si le ministre ne lui donne pas les outils, c'est lui qui est obligé d'assumer derrière. Je ne sais pas s'il a envie de l'assumer ou pas, mais en tout cas, la réalité, c'est que les ambiguïtés, voire les mensonges de l'État, le fait de ne pas assumer un certain nombre de choses, font que c'est les autres qui doivent l'assumer, et ça, c'est nul. D'autant que Manuel Valls ne le fait que d'un côté, parce que de notre côté, il écrit que le droit à l'autodétermination est inaliénable, ce qui d'ailleurs est contestable, mais il fait digérer des choses à nos gens et il ne fait pas le même exercice avec les indépendantistes, seulement pour les faire venir autour de la table. Je trouve ça dommage. Le communiqué publié par le FLNKS mercredi soir montre l'erreur d'agir comme le fait Manuel Valls. Que disent les indépendantistes dans leur communiqué ? Ils disent à Manuel Valls « *merci de nous avoir donné ça, c'est super, on prend, mais maintenant il*



Photo province Sud

Sonia Backes est l'un des personnages centraux des discussions du moment sur l'avenir institutionnel.

reste ça, ça et ça'», et le piège se referme sur Manuel Valls comme il s'était refermé sur Sébastien Lecornu.

LVDC : Mais est-ce que ce communiqué du FLNKS, qui est intervenu après votre conférence de presse, n'est pas aussi le signe que les indépendantistes cherchent à rassurer leur base radicale, lui donner des gages ?

S.B. : Je le perçois comme une impossibilité pour eux de s'en sortir. Parce que la vérité, je ne sais pas s'ils ont le courage de le dire à leur base, mais la vérité c'est que sans modification, sans accord, etc., ils n'ont aucune possibilité de faire que la Calédonie soit indépendante. Parce qu'on est, qu'ils le veulent ou non car on a décidé trois fois de voter non, dans la Constitution, dans la France. Et donc, l'accord de Nouméa il ne nous plaît pas. Nous, on veut le modifier, c'est acquis, mais ça n'empêche que les indépendantistes sont presque plus ennuyés que nous dans ce statu quo, au final. Donc ils ont intérêt à aller discuter. Mais ils auraient dû passer de la phase de discussions à la phase de la négociation. Si ça avait eu lieu, quitte à ce que ça n'aboutisse pas, on aurait acté nos désaccords mais on était au moins en négociations. Moi je veux bien, on sera toujours là autour de la table et c'est bien qu'on continue à se parler, mais enfin, à un moment donné, on s'est quand même tout

dit ! Donc, arrive un moment où soit on deal, soit on ne deal pas. Mais on ne discute plus, on négocie.

LVDC : Justement, vous, dans quel état d'esprit êtes-vous, les Loyalistes et le Rassemblement ?

S.B. : Nous sommes dans un monde d'incertitude permanent et ce n'est souhaitable pour personne. On a donc tout intérêt à trouver un accord ou un compromis, enfin quelque chose, d'en sortir, parce que personne ne sait ce qui se passe s'il n'y a pas d'accord. Il faut faire des élections, mais qu'est-ce qu'on fait comme élections ? Et les indépendantistes ne sont pas non plus dans la trajectoire qu'ils souhaitent. Donc en fait, au final, le statu quo ne convient à personne. Donc on est dans l'état d'esprit de chercher un chemin qui existe. Je le répète, je suis convaincue qu'il existe. Mais le problème, c'est que, quand on voit qui est autour de table côté UC-FLNKS, je ne sais pas comment ceux qui voudraient trouver un accord peuvent le faire sans risquer leur vie. Moi, je reste optimiste parce que malgré tout, ce que pose le FLNKS, ce ne sont pas des préalables, ce sont des points à clarifier, même si les points à clarifier sont tellement inaccessibles que l'on peut penser qu'ils ne veulent pas discuter. Ainsi, ils veulent que soit actée «la trajectoire obligatoire vers la pleine souveraineté». Mais on a décidé de rester Français, donc il n'y aura

pas de trajectoire obligatoire vers la pleine souveraineté. Il y aura un chemin vers quelque chose, ou en tout cas vers un statut, et à la fin c'est le peuple qui décidera. Donc ce premier point, il n'est pas réalisable. Le deuxième, c'est la question de Christian Tein. Pour Christian Tein, ce n'est ni Manuel Valls, ni moi, ni personne qui décide, c'est la justice. Il est incarcéré en détention provisoire, évidemment présumé innocent, mais en détention provisoire parce que considéré comme dangereux. Et donc, il ne va pas être tout de suite autour de la table. Il va y avoir, en plus, un jugement, il va y avoir un appel, il va y avoir toute la procédure judiciaire... Donc même si Manuel Valls voulait libérer Christian Tein ou le faire parti-

n'avance pas.

LVDC : Dans ces conditions, que peut-on attendre alors de la prochaine venue de Manuel Valls, du 21 au 25 mars ?

S.B. : Encore une fois, je pense qu'il faut qu'on en sorte par le haut. On est évidemment dans la recherche de solutions, il va donc nous remettre autour de la table puisque personne n'a quitté la table. Mais vous savez, on se connaît par cœur quand même, parce que ça fait quelques fois qu'on se parle. On connaît les positions des uns et des autres, les lignes rouges des uns et des autres, alors si on ne rentre pas en négociations, on va vite avoir fait le tour de la question. Donc je

Il faut que l'État prépare l'option où il n'y a pas d'accord.

ciper en visio, je ne suis pas sûre qu'il pourrait le faire. Pour nous, la question ne se pose pas, ça n'est pas à nous de dire «nous, on discute ou on ne discute pas avec Christian Tein». Quand on est dans un Etat de droit, on ne discute pas avec quelqu'un qui est en prison : ça n'existe pas. Quant à la participation de l'ONU, c'est peut-être la chose la moins inaccessible. Mais on voit bien que les deux premières conditions signifient qu'ils ne veulent pas d'accord, et ça, ça fait des mois que je le dis. Ce que je regrette, c'est qu'à chaque nouvel interlocuteur, il a cette espèce d'illusion qu'il va faire différemment que les autres et parvenir à faire venir les indépendantistes autour de la table. La dernière fois qu'on s'est vu en trilatérale, c'était en septembre 2023. Tout le monde me dit que ça remonte à dix ans. Évidemment, il n'y a pas eu de négociations, mais on était en trilatérale, donc quelque part, l'exercice, on l'a déjà fait. Maintenant, comment fait-on pour vraiment discuter ? Je ne suis pas sûre que ce soit en lâchant des ambiguïtés supplémentaires que l'on y arrivera. Oui, les indépendantistes sont là, mais est-ce pour autant que l'on avance ? Au contraire, on

pense que la question suivante pour Manuel Valls c'est : qu'est-ce qui se passe s'il n'y a pas d'accord ? Ça fait quand même six mois que je le dis. Il faut que l'État prépare l'option où il n'y a pas d'accord. J'en veux évidemment un. Comme tous les Calédoniens, je préférerais qu'il y ait un accord plutôt qu'il n'y en ait pas. Mais on a un des partenaires qui, visiblement, compte tenu des points à éclaircir, n'a pas l'air d'être très volontaire pour trouver un accord. Mais la responsabilité de l'État fait qu'il doit répondre à la question de savoir ce qui se passe s'il n'y a pas d'accord. Parce qu'on doit faire des élections, c'est une respiration démocratique absolument indispensable, le mandat a déjà été prolongé trop longtemps. Donc il faut faire des élections. Il faut sortir de l'incertitude. Il faut donner des perspectives aux gens.

LVDC : Est-ce qu'il peut ne pas y avoir d'élections, cette année ?

S.B. : Ce n'est pas ce que dit le Conseil d'État. Mais le Conseil d'État prendra aussi en compte les enjeux politiques et d'ordre public, et de risque de trouble à l'ordre pu-

blic. Donc dans l'absolu, je ne préjuge pas de l'avis du Conseil d'État si la question lui était à nouveau posée. Mais si le gouvernement de la République, parce que l'on est en négociations et qu'il se rend compte que les choses avancent, a un projet de loi pour dire que ce n'est plus vers 2025, c'est en 2026 qu'auront lieu les provinciales, je ne vois pas le Conseil d'État dire d'accélérer les choses. Donc ce n'est pas mon souhait, mais oui c'est possible.

LVDC : Comment va la province ?

S.B. : La province n'est financièrement pas bien, parce qu'on a perdu 27 % de recettes, donc on est obligé de réduire la voilure de manière drastique avec des choix cornéliens, parfois humainement compliqués. J'étais dans les écoles tout à l'heure, on a des élèves à qui on distribue une pomme le matin parce qu'ils n'ont pas à manger. Ils viennent à la cantine, le midi, mais c'est parfois leur seul repas de la journée. Comment on fait ? C'est dur, et c'est dur en fait parce que je considère que l'État porte une part de responsabilité majeure. L'État, contrôlé par Bercy depuis des mois et des mois, a un traite-

ment complètement inhumain de la Calédonie. Malheureusement, les ministres passent. Alors, il y en a qui sont un peu plus « punchy » que d'autres, ainsi Manuel Valls, mais on a des échanges lunaires avec Bercy (ministère des Finances et du Budget, NDLR). L'argent est là. Sur la reconstruction, ça y est, l'argent est là, les arrêtés sont là. Et là, Bercy va nous enlever 20 % sur la vétusté des bâtiments ! La province va payer parce qu'on va prendre le reste à charge, mais les communes sont incapables de le faire, et certaines ne vont pas faire une partie de cette reconstruction parce que l'État va nous prendre 5 millions là, 3 millions là, alors que

l'argent est là. C'est juste dingue. C'est minable, en fait. Donc je mets une forte pression sur mes services pour attaquer la reconstruction, puisqu'on a eu la validation avant-hier des montants pris en charge. Il faut savoir, en plus, que l'État ne voulait pas que l'on commence la reconstruction avant la validation. On aurait pu prendre de l'avance, mais non. Donc là, on commence la semaine prochaine sur le bâtiment d'entrée de ville, à l'entrée de la Vallée-du-Tir. On lance toutes les études, tous les appels d'offres pour pouvoir attaquer des chantiers, le collège de Tuband, etc. Mais on ne peut pas perdre de temps. Nous sommes parvenus à maintenir notre niveau d'investissement très, très haut. On va être à 11,5 milliards. La décision modificative du budget va passer le 27 mars prochain, on va être à 11,5 milliards d'investissement alors qu'on était à 12 milliards l'année dernière. On ne baisse notre investissement que de 500 millions, parce que l'on a fait des coupes de fonctionnement absolument gigantesques de masse salariale, d'intervention, etc. qui ont forcément des conséquences. On va peut-être fermer certains de nos services, certains de nos dispositifs.

viens de rencontrer un chef d'une entreprise ouverte depuis douze ans : il avait dix salariés, il n'en a plus que deux, et il ferme complètement à la fin avril parce qu'il n'y a plus de travail. C'est affolant ! On est capable de faire face si on attaque la reconstruction à fond, si l'État met les fonds sur la table là maintenant, les fonds qui sont dans le projet de loi de finances votée par les parlementaires. Mais il faut y aller en mode électrochoc, et non pas au goutte-à-goutte comme le fait Bercy, parce que là, le malade ne peut pas se relever. Nous, on essaie de compenser en mettant un maximum d'investissement, en allant super vite sur la reconstruction, mais aussi en réfléchissant. J'ai sollicité un certain nombre d'organisations professionnelles pour me faire des propositions, avec l'idée d'aider ceux qui en ont réellement besoin et qui peuvent survivre en attendant le redémarrage réel. C'est ce sur quoi nous sommes en train de réfléchir, dans le cadre des finances dont nous disposons. Avec Christopher Gygès, membre du gouvernement en charge de l'économie, nous allons travailler. Vous savez, les gens dont je parle, ce sont les petits patentés qui, la plupart, ne se payent pas, où qui, quand ils se payent, se payent le SMG un mois sur deux. On n'est pas en train de parler de gens qui ont beaucoup d'argent. Comment on fait pour qu'ils s'en sortent ? C'est à cela que nous travaillons. Nous travaillons aussi en direction des jeunes. Il y a aujourd'hui 11 600 personnes au chômage partiel et 12 000 emplois perdus. Les jeunes, qui avaient déjà du mal à rentrer

sur le marché du travail, sont littéralement sacrifiés. Ceux qui sont aujourd'hui sur le carreau sont prioritaires parce qu'ils ont de l'expérience, mais le jeune qui arrive sur le marché du travail ? L'idée est donc de mettre en place un dispositif un peu comme ce que l'on fait sur les jobs d'été, c'est-à-dire que la province prend en charge les charges, pour rendre attractif le fait pour une entreprise d'embaucher un jeune. Et puis, nous sommes en train de travailler sur un plan d'attractivité, parce que l'on a constaté que 174 postes d'infirmiers dans le privé étaient vacants, aujourd'hui, hors Médipôle. Ça veut dire clinique, le libéral, les cabinets d'infirmiers, les dispensaires, et cela que dans la seule province Sud, 174 ! Je ne parle pas du Nord, où c'est devenu un désert médical. On va donc être pragmatique, parce que sinon les infirmiers vont continuer à partir, et c'est notre santé qui est en jeu. Je pense que la province Sud, de toutes les collectivités, est la plus équilibrée. Nous avons su réagir très vite avec des baisses de dépenses publiques qui font que l'on n'est pas dans une situation où on va s'effondrer. Avec les aides de l'État, on va réussir à se maintenir. On continue à baisser la masse salariale, on ne renouvelle pas quatre départs sur cinq, c'est énorme et ça demande à se réorganiser. À ce sujet, je voulais souligner combien les agents de la province font preuve d'une très grande adaptabilité. Je suis admirative de cette collectivité, qui ne m'a pas attendue pour bien marcher mais qui marche vraiment bien.

Propos recueillis par N.V.

La province a su réagir très vite.

ment complètement inhumain de la Calédonie. Malheureusement, les ministres passent. Alors, il y en a qui sont un peu plus « punchy » que d'autres, ainsi Manuel Valls, mais on a des échanges lunaires avec Bercy (ministère des Finances et du Budget, NDLR). L'argent est là. Sur la reconstruction, ça y est, l'argent est là, les arrêtés sont là. Et là, Bercy va nous enlever 20 % sur la vétusté des bâtiments ! La province va payer parce qu'on va prendre le reste à charge, mais les communes sont incapables de le faire, et certaines ne vont pas faire une partie de cette reconstruction parce que l'État va nous prendre 5 millions là, 3 millions là, alors que

LVDC : À ce sujet, maintenez-vous les dispositifs d'aide ? En créez-vous de nouveaux ?

S.B. : L'État a complètement oublié toute une partie du monde économique. Ce sont les patentés, les entreprises unipersonnelles, et d'une manière générale PME. Parce que le chômage partiel, ça marche pour les grosses entreprises, mais quid du salaire de gérance ? Et quid du salaire ou en tout cas des revenus des patentés ou des petites entreprises ? Il n'y a rien. En juillet-août, ces gens ont bénéficié du fonds de solidarité exceptionnel, mais depuis ils n'ont plus rien, plus rien ! Je



La présidente de la province Sud multiplie les déplacements sur le terrain, à la rencontre d'habitants, d'artisans, de commerçants, ayant souffert de la crise née l'an passé, et qui souffrent encore.

Le mis en cause se défend

Par un communiqué diffusé hier après-midi, le SMTU réagit. Premier point soulevé : « *des mesures significatives ont été adoptées pour assurer une gestion plus efficace et adaptée aux nouveaux enjeux* ». Deuxième point : « *la CTC a relevé des fragilités financières principalement liées à un manque de recettes commerciales, au mode de rémunération des délégataires et à la gestion de la dette qui a financé la construction de la ligne Neobus. Toutefois, aucun manquement grave n'a été constaté dans la gestion du SMTU* », indique celui-ci. « *Les fragilités financières relevées portent principalement sur les choix historiques liés à l'investissement massif dans le projet Néobus. Cet investissement, bien que grandement détruit lors des événements de 2024, continue de peser sur le budget du syndicat en raison des remboursements d'emprunts toujours en cours et pour une durée de vingt-et-un ans* », explique le syndicat. Qui précise avoir « *d'ores et déjà mis en œuvre ou engagé 80 % des recommandations et rappels formulées par la CTC, notamment l'adaptation du réseau et des tarifs afin d'optimiser les recettes commerciales en tenant compte de la réalité des usages* ». Le SMTU se félicite aussi d'avoir « *une nouvelle structuration du modèle économique, pour assurer un meilleur équilibre financier, avec l'abandon des délégations de service public au profit d'un marché public de prestation d'exploitation et le passage à un seul opérateur* ». Le syndicat souligne également une amélioration dans le « *traitement de la dette, malgré la complexité liée aux investissements passés* ».

Le SMTU explique que « *face aux contraintes budgétaires et aux nouveaux besoins des usagers* », il « *a profondément transformé* » son « *offre de transport. Avec un coût réduit de 4 milliards à 900 millions de francs, le réseau a été simplifié et recentré sur l'essentiel : garantir une desserte efficace et fonctionnelle pour les habitants et soutenable financièrement pour les collectivités membres.* »

A.F.

Les dérives du SMTU

Dans un rapport accablant, la Chambre territoriale des comptes (CTC) met en évidence les défaillances structurelles et financières du Syndicat mixte des transports urbains (SMTU), l'autorité organisatrice des transports en commun de l'agglomération.

Naïa Wateou, présidente du SMTU depuis avril 2024, avait prévenu. Ce rapport de la CTC portant sur les exercices 2018 et suivants, ne passerait pas inaperçu. De fait, ce premier contrôle de la plus haute juridiction financière, mené pour l'essentiel avant les émeutes, s'est révélé particulièrement instructif. Résultat : neuf rappels au droit et huit recommandations de performance.

Une situation financière dégradée

La vie du SMTU, créé en 2010, n'a pas été un long fleuve tranquille. Sa situation s'est fortement détériorée après les émeutes de 2024, qui ont conduit à l'interruption du réseau Tanéo. « *Une première estimation chiffre à 1 milliard de francs les dégâts causés aux infrastructures* », note le rapport. Avant, « *la situation financière du syndicat mixte était préoccupante* ». Fin 2023, la dette du SMTU atteignait 16,6 milliards de francs, un poids énorme pour un organisme de cette taille. Selon la CTC, « *malgré une contribution importante des usagers couvrant 40 % des charges d'exploitation constituées principalement de la rémunération des délégataires, les recettes d'exploitation n'ont pas atteint le niveau espéré* ». Cette mauvaise anticipation a creusé le déficit d'exploitation. Autre problématique soulevée : le syndicat rembourse des emprunts qui ne le concernent pas en totalité, et qui ont jusque-là permis « *de financer à la fois des biens appartenant au syndicat mais également des biens affectés in fine à ses membres* », peut-on lire.

Une gestion qui laisse à désirer

Le rapport dresse un constat sévère sur le fonctionnement du syndicat mixte, qui « *souffre de nombreuses faiblesses. Les procédures budgétaires et comptables ne sont*



Le SMTU gère le réseau Tanéo, qui a été redimensionné à la suite des émeutes.

Photo B.Z.

pas formalisées et sont insuffisamment maîtrisées». Parmi les carences identifiées, le manque de transparence dans l'affectation des fonds, ainsi qu'un suivi financier approximatif. Le rapport souligne aussi que « *la tenue de la comptabilité patrimoniale présente de graves défaillances* ». La structure du SMTU pose aussi question : le syndicat compte cinq membres (les communes de Nouméa, Dumbéa, Païta et Mont-Dore, ainsi que la province Sud), mais les règles de gouvernance semblent parfois contradictoires avec les statuts. Ainsi, la Nouvelle-Calédonie, qui dispose pourtant de la compétence en matière de transports, ne participe pas à la gouvernance du SMTU. Contrairement à la province Sud, qui y contribue, alors qu'elle n'en a pas la délégation. La CTC pointe aussi une complexité importante dans le cadre contractuel de l'exploitation du réseau. « *La décision de scinder la délégation de service public en deux lots (Tanéo et Néobus, NDLR) a contribué à alourdir la gestion et a rendu plus difficile l'application d'un cadre contractuel cohérent.* »

Un réseau à redimensionner

Face à ces difficultés, la chambre préconise une refonte en profondeur de la stratégie du SMTU. Parmi ses recommandations figurent la mise en place d'un plan de déplacements intégrant toutes les questions de mobilité (à partir de 2025), la clarification des

délégations de pouvoir et l'amélioration du contrôle des recettes. Elle insiste également sur la nécessité d'un plan de financement pluriannuel. « *Le modèle actuel n'est pas viable sans une meilleure répartition des contributions des collectivités et une rationalisation des coûts d'exploitation* », avertit la chambre. Enfin, la gouvernance du SMTU doit être revue afin de garantir une gestion plus rigoureuse et une meilleure coordination entre les acteurs du transport.

La situation a d'ores et déjà commencé à évoluer. La crise insurrectionnelle ayant contraint le SMTU à résilier les contrats de délégation de service public en juillet dernier. Décision qui a pris effet officiellement, le 6 février 2025. Depuis, Carsud, seule entreprise à avoir répondu à l'appel d'offres, est désormais l'unique prestataire du réseau Tanéo, qui propose, en raison des contraintes budgétaires conséquentes, une carte de transports forcément réduite par rapport à ce qui existait avant le 13 mai.

B.Z.

Quatre

C'est le nombre de présidents se sont succédé à la tête du syndicat mixte ces dernières années : Philippe Michel du 3 juillet 2017 au 24 juin 2019, Marc Zeisel du 25 juin 2019 au 28 avril 2022, Léa Tripodi du 24 mai 2022 au 11 avril 2024, et Naïa Wateou depuis le 23 avril 2024.

Journée des femmes au Médipôle

Alors que se profile la journée internationale du droit des femmes (samedi 8 mars), le Médipôle organisait, mardi, une journée spéciale afin d'apporter un maximum d'informations aux femmes calédoniennes.



De nombreuses opérations sont programmées toute cette fin de semaine, en marge du 8 mars.

Comme chaque année, de nombreuses collectivités et certains organismes se mobilisent à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes. C'est toujours l'occasion de mettre en avant les actions proposées en faveur des femmes (des initiatives culturelles ou sportives), mais surtout de mettre en exergue un certain nombre de dispositifs en leur faveur. C'est ce qui était proposé mardi au Médipôle de Dumbéa, où toute la journée des professionnels de santé, des associations, des juristes et des intervenants sociaux ont animé des ateliers ou tenu des stands

d'information. «Chaque jour, les équipes hospitalières prennent soin des patients, à toutes les étapes de leur vie. Mais prendre soin, c'est aussi écouter, informer, protéger et accompagner», explique le CHT dans un communiqué.

Trois thématiques

La journée était axée sur trois thématiques : prendre soin de sa santé (accès aux soins, prévention, dépistage, contraception, IVG, précarité menstruelle), prendre soin de ses droits (accès aux informations juridiques, accompagnement social, lutte contre les inégalités), et prendre soin de sa sécurité (lutte contre les violences, dispositifs de protection et d'accompagnement).

«L'accès à des soins adaptés et à une information claire sur la santé féminine» est «essentiel pour garantir un parcours de soins optimal», rappelle le CHT. Une sensibilisation extrêmement importante alors que les émeutes ont fait reculer la santé parmi les principales priorités des Calédoniens. De nombreux professionnels ont déjà tiré la sonnette d'alarme à ce sujet.

N.V.

Nouméa

Un appel à projets en faveur du handicap

Depuis le 3 mars, la ville de Nouméa, via le CCAS (Centre communal d'action sociale), a lancé un appel à projets à destination des associations œuvrant dans le domaine du handicap ou en charge d'une classe pour l'inclusion scolaire (CLIS ou ULIS). La mairie entend soutenir financièrement (à hauteur de 300 000 francs maximum) les projets visant à améliorer les conditions de vie et le quotidien des personnes en situation de

handicap, ces projets devant être réalisés avant la fin de l'année. La municipalité invite les associations à lui soumettre leurs idées avant le 30 mai. Les dossiers de candidature sont à retirer à l'accueil du CCAS, au 20, rue du Général-Gallieni, entrée 1, ou à télécharger sur le site noumea.nc. En 2023, douze projets ont été subventionnés, pour un total de 2,8 millions de francs.

N.V.



Sonia Lagarde et certains de ses adjoints, ici lors de la remise des aides en 2023.

SOCIÉTÉS MINIÈRES

	Cours	Variation semaine	Variation 01/01/2023
Eramet(Euro)	55,40	+4,82%	+2,31%
Posco (Won)	49,25	+3,06%	+13,58%
Vale (Br)	55,59	-2,59%	+1,91%
Glencore (GBP)	321,12	+1,29%	-11,41%

CHANGES

	Cours d'hier	Variation 01/01/2023
Livre Sterling / Cfp	142,56	+1,01%
Australien \$ / Cfp	70,07	-0,27%
New Zealand \$ / Cfp	63,36	-1,35%
Us \$ / Cfp	110,80	-1,28%
Vatu / Cfp (100 vatu)	88,82	-6,17%
Yen / Cfp (100 yen)	74,29	+3,59%
Yuan / Cfp	15,25	-1,24%

MATIÈRES PREMIÈRES

	Cours	Variation veille	Variation année glissante
Nickel (USD/t)	15425,00	+1,98%	-6,53%
Or (Once-Euro)	2703,32	-1,66%	+41,04%
Brent (USD)	69,46	-2,35%	-16,22%

BOURSE

	Jour	Variation 01/01/2023
CAC 40 (France)	8173,75	+10,74%
DOW JONES (USA)	43006,59	+1,09%
NASDAQ COMPOSITE (USA)	18552,73	-3,93%
NIKKEI (Japon)	37418,24	-6,21%
SHANGHAI COMPOSITE (Chine)	3341,96	-0,29%
BITCOIN (Euros)	83723,47	-7,27%

Page bourse réalisée en collaboration avec CAPLIF



28 30 00 www.caplif.nc caplif@caplif.nc
59 Promenade Roger Laroque 98800 Nouméa

Développez votre patrimoine pour construire votre avenir

«Quand il ne boit pas, on ne l'entend pas»

Le sculpteur Jean-Marc Alerte a été tué par un tir de fusil à pompe dans la nuit du 22 au 23 juin 2022, devant sa maison à la tribu de Saint-Louis. Un drame sur fond de litige foncier mais aussi d'alcool. Au premier jour du procès, hier à Nouméa, la cour d'assises a notamment évoqué la personnalité de l'accusé.

Les propos concernant l'accusé se succèdent et se ressemblent terriblement. Que ce soit ses proches ou la victime, tous pointent du doigt la consommation d'alcool de Sylvano D. Elle serait notamment à la base de tous les maux ou presque. «*Quand il ne boit pas, on ne l'entend pas*», assure l'une des sœurs de la victime. Problème, depuis quelques années, ce quadragénaire, né à Nouméa mais habitant à la tribu de Saint-Louis, a tendance à boire avec une certaine assiduité. Pas tous les jours, mais le week-end régulièrement. Mais aussi, dans une certaine quantité. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait le 22 juin 2022, où, dans l'après-midi, il a descendu «*une bouteille de rhum*». Alors, dans la soirée, le ton monte, la colère gronde. Et, comme souvent dans ces cas-là, ses voisins en font les frais. De retour chez eux vers 21 h 30, Jean-Marc Alerte et sa compagne, Maria, vont se coucher vers 23 h. Mais, au petit matin, vers 4 h, la situation dégénère lorsque l'accusé se fait largement entendre au pied de leurs fenêtres. Il y a des insultes. Il y a des menaces. «*Sors de là, je vais te mettre une balle, je vais tirer sur la maison*», vocifère alors l'accusé à l'époque.

«Aller au bout»

Les menaces ne sont pas nouvelles malheureusement. Maria est la première à sortir de la maison, côté cuisine, quelques secondes avant son compagnon, qui apparaît au niveau de l'entrée principale. Jean-Marc Alerte, sculpteur reconnu bien au-delà du simple monde culturel, ne sait pas encore que, ce jour-là, son voisin a décidé de mettre ses menaces en application. Selon l'enquête réalisée par les gendarmes, Sylvano D., muni d'un fusil à pompe récupéré dans sa maison, tire une première fois en l'air, puis une seconde fois. Mais les cartouches sont vides. Il recharge alors une troisième fois. Celle-ci, en revanche, est dramatique. Jean-

Marc Alerte, touché à l'abdomen, s'écroule sur le sol. Son décès est constaté par le Samu à 5 h 25, à La Coulée, après avoir été sorti de la tribu de Saint-Louis afin d'assurer la sécurité des secours. L'autopsie a notamment révélé une fracture du foie et une fracture du bassin au niveau du sacrum. L'hémorragie interne causée par les blessures est finalement fatale.

Mais alors, qu'est-ce qui a poussé Sylvano D., qui a travaillé de manière quasi continue jusqu'en 2017 dans le secteur du nickel, à passer à l'acte ce jour-là ? Il était, selon ses dires, «*ivre*» mais surtout «*fatigué de parler*» au sujet d'un différend foncier qui l'opposait à sa victime (lire encadré). «*Les deux premières balles n'avaient pas "pété", j'étais sur ma lancée, donc il fallait que ça "pète"*», avoue-t-il, trois ans plus tard, au premier jour de son procès devant la cour d'assises. Qu'est-ce que cela signifie ? Silence. «*La question qui vous est posée, c'est de savoir si vous vouliez tuer Jean-Marc Alerte ?*», enchaîne son avocat, Me Martin Calmet. Il acquiesce de la tête, avant de verbaliser. «*Oui*», ce soir-là, le cerveau considérablement embué par l'alcool, il voulait «*aller au bout*». «*Auriez-vous pris le fusil si vous n'aviez pas bu ?*», questionne alors le président, Christian Mour. La réponse, cette fois, est négative.

Un double drame

L'alcool, c'est effectivement un point central des débats. L'accusé, dernier d'une fratrie de cinq, a pourtant eu «*une enfance heureuse*». «*Il n'y a que notre père qui travaillait, on a manqué de rien, on a eu une bonne éducation*», liste l'une de ses grandes sœurs, entendue à la barre. Mais, le calme familial prend fin au cours des années 2000, lorsque la maman décède d'un cancer en 2006, suivie, deux ans plus tard, par le papa. Ce double drame marque, pour de nombreux



Sylvano D. est conseillé par Me Martin Calmet, quand Me Cécile Moresco, elle, représente la partie civile.

proches, la bascule dans la tête de Sylvano D., qui a clairement marché «*dans les pas de son père*». Le «*bon garçon*», comme il est décrit par différentes personnes entendues dans cette affaire, dicte alors sa loi. «*Avant, on ne l'entendait pas*», assure Maria. «*Mais, lorsqu'il a perdu ses parents, il a disjoncté, il a commencé à changer. Et il a commencé à nous insulter quand il buvait. Surtout le soir et la nuit.*» Digne, malgré la mort de son compagnon qu'elle avait rencontré en 1987 et avec qui elle a eu six enfants (dont une

adoption), elle poursuit : «*Cela fait des années qu'on a des menaces, mais on ne pensait pas qu'il pouvait un jour passer à l'acte*».

Malheureusement, la réalité aura été différente. Et, devant la cour d'assises, Sylvano D., qui a eu une petite fille en 2009, Marianne (le deuxième prénom de la mère de l'accusé), encourt aujourd'hui trente ans de réclusion criminelle. Le verdict est attendu dans la journée.

Claire Gaveau

«C'est mon héritage, je dois le récupérer»

Cette affaire de meurtre relève une problématique foncière alors que Jean-Marc Alerte et son épouse habitaient, selon l'accusé, sur un terrain appartenant à l'époque au père de Sylvano D. Or, en tant que benjamin de la fratrie, et comme le prévoit le droit coutumier, il est l'héritier de la maison familiale et des terrains. «*Depuis que j'ai 18 ans, mon père a commencé à m'expliquer les terrains, les limites*», explique-t-il face à la cour. Un sujet qu'il n'a jamais oublié. Au point de pousser sa famille à la porte après le décès de ses parents. «*Quand il n'était pas soûl, ça allait très bien, mais dès qu'il avait bu c'était différent. Il rappelait que c'était chez lui, que la maison lui revenait de droit. Ma grande sœur a préféré partir, et j'ai fait pareil en 2010*», détaille sa sœur, face au tribunal. L'aînée, dans sa déposition, est allée encore plus loin : «*Je me suis dit que si je restais, il allait nous tuer*». Interrogé à ce sujet à différentes reprises par les avocats et le président, l'accusé n'en démord pas malgré les deux années déjà passées au Camp-Est : «*C'est mon héritage, je dois le récupérer*».

Australie

Le détour inquiétant d'Alfred

Alors que le Queensland s'attendait à être frappé de plein fouet pendant la nuit de mercredi à jeudi, le cyclone d'Alfred a fait un détour vers les mers, qui n'est pas sans affoler les Australiens.

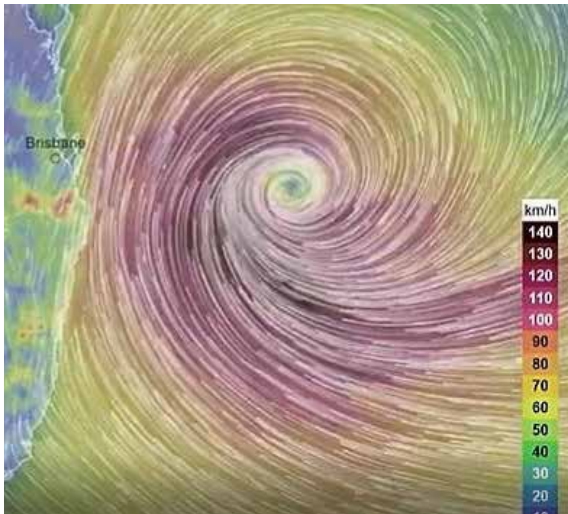


Photo D.R.

Le maire de Brisbane, Adrian Schrinner, a alerté les habitants afin qu'ils ne se sentent pas en sécurité, alors que ce jeudi il faisait grand beau temps sur la ville. On craint en effet que le détour effectué par le cyclone indique qu'il va frapper plus fort que prévu Brisbane et la Gold Coast. Le bureau de météorologie estime que le cyclone sera directement sur la ville ce vendredi et y stationner pendant douze heures. En attendant, la

mairie de Brisbane a rouvert quatre dépôts de sacs de sable. Pour sa part, le Premier ministre, Anthony Albanese, s'est exprimé depuis un centre de coordination des opérations, à Canberra. Il a indiqué que tous les supermarchés de l'État du Queensland sont actuellement fermés, tout comme 660 écoles dans ce même Queensland et 280 écoles dans le nord de la Nouvelle-Galles du Sud. Anthony Albanese a confié que son gouvernement étudie déjà les financements nécessaires aux dégâts attendus.

De la pluie dès hier

Comme le Queensland, l'État de Nouvelle-Galles du Sud se prépare lui aussi à une situation difficile, n'étant pas à l'abri de dégâts potentiels. Le bureau de météorologie a affirmé au centre des opérations d'urgence que les pluies ont causé jeudi matin d'importantes montées d'eau au nord, avec des vents de plus de 50 km/h. Lors d'une conférence de presse, Rose Jackson, ministre du logement de cet État, a indiqué que deux centres d'évacuation ont ouvert leurs portes pour les personnes dans le besoin, et sept autres centres sont prêts à ouvrir si nécessaire.

M.M.

Îles Marshall

Le pays adhère au traité de Rarotonga

C'est un moment historique pour le pays, qui pendant soixante-dix ans a servi de lieu pour des essais nucléaires américains. Le Forum des îles du Pacifique a annoncé que, depuis le 3 mars, les Îles Marshall sont membres de ce traité. Celui-ci consiste à une volonté affichée en faveur du désarmement nucléaire dans la région. « Dans notre engagement en faveur d'un monde libre des dangers des armes nucléaires, et pour un Pacifique sûr et sécurisé, aujourd'hui nous faisons un pas historique en signant notre adhésion au Traité de la zone d'exemption d'armes nucléaires du Pacifique Sud, également connu sous le nom de Traité de Rarotonga », a déclaré la présidente, Hilda Heine, lundi.

« Nous nous engageons à revoir nos positions »

« Nous reconnaissons que les Îles Marshall n'ont pas encore signé plusieurs traités clés liés aux armes nucléaires, y compris le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), en grande partie en raison de nos circonstances historiques et géopolitiques uniques.

Cependant, nous nous engageons à revoir nos positions et, lorsque cela sera dans le meilleur intérêt des Îles Marshall et de son peuple, nous prendrons les mesures nécessaires pour y adhérer. Dans un esprit d'unité et de collaboration, nous attendons les résultats d'une étude indépendante sur la contamination nucléaire dans le Pacifique », a-t-elle ajouté.

M.M.



Photo FB Forum des îles du Pacifique

Australie

Un dealer dehors

À la suite de la fermeture d'un centre de réhabilitation au nord de Newcastle, un dealer de drogue, lourdement condamné car arrêté en possession d'une grande quantité, s'est retrouvé dehors. La Cour suprême s'interroge sur son sort. Est-ce qu'on le libère, bien qu'il n'ait pas exécuté l'intégralité de sa peine, où le libère-t-on sous caution ? Cette solution semble envisagée, sauf que la justice s'inquiète de l'entourage du condamné : en effet, des membres de sa famille, dont sa femme, ont déjà été inquiétés pour participation à des... trafics de drogue.

L'héritière encombrante

La famille d'une légende du football se retrouve embarrassée, depuis que la maîtresse du défunt a lancé une démarche judiciaire pour récupérer des parts de l'héritage. George Giannaros, une personnalité connue de la communauté grecque d'Australie et président du FC Sydney Olympic, est décédé l'an dernier des suites d'un cancer. Il a établi dans son testament que sa femme, Kelly Giannaros, posséderait tous ses biens. Sauf qu'Angela Bardi, qui vit en Grèce, où George Giannaros se rendait souvent, a argué de sa qualité de maîtresse pour réclamer notamment un bien immobilier que son amant lui aurait promis. Refus de la justice. La presse révèle que durant ces trois ans de liaison, il a versé l'équivalent de 25 millions de francs à sa maîtresse.

Nouvelle-Zélande

Clinique en panne

En raison d'une fuite d'eau, le centre clinique de Greenland, à Auckland, s'est retrouvé sans électricité, mettant les soins de certains patients et des opérations chirurgicales en attente.



PAS D'INFO-COUPURE PROGRAMMÉE

Pour raisons de maintenance, d'extension du réseau et élagage, des coupures d'électricité sont prévues :

Afin de protéger vos appareils électriques, débranchez-les au début de la coupure.

Maintenez une lumière allumée, ce sera votre témoin lors de la remise en service du réseau.

Vous pourrez alors rebrancher tous vos appareils électriques.

Optimisez et améliorez votre conso au quotidien

Passez au «relevé confiance», c'est simple et gratuit !



Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés, sans autre préavis, en fonction des contraintes liées à ces travaux. Inscrivez-vous à nos infos coupures sur notre site internet www.eec.nc

Pour toutes pannes concernant l'éclairage public et pour toutes informations.

N° Vert 05 36 36

La Russie est «une menace pour la France»

Le président de la République s'est exprimé durant près d'un quart d'heure hier matin à l'occasion d'une allocution, utilisant un ton grave et un vocabulaire parfois martial.

Selon Emmanuel Macron, c'est clair : «la menace russe est là». Le chef de l'État évoque la crainte d'un «conflit mondial», rappelant que la Russie, dans sa guerre de conquête de l'Ukraine, a récemment été renforcée par «des soldats nord-coréens, des équipements iraniens». Résultat : l'armée de Vladimir Poutine «viole nos frontières», celles de l'Union européenne. Le président français explique que «la Russie continue de se réarmer» : sont prévus «300 000 soldats supplémentaires, 3 000 chars, 300 avions de chasse de plus» d'ici à 2030. Ainsi, «qui peut donc croire que la Russie s'arrêtera à l'Ukraine ?». La situation est «une menace pour la France et pour l'Europe». Dans cette guerre entamée il y a trois ans, «les États-Unis, notre allié, ont changé leur position» depuis la récente élection de Donald Trump. Par conséquent, «nous rentrons dans une nouvelle ère».

Non à l'idée d'une «capitulation» ukrainienne

«Face à ce monde de danger, rester spectateur serait une folie», estime Emmanuel Macron, pour qui «l'avenir de l'Europe n'a pas à être décidé à Washington ou à Moscou». Il réclame une Europe forte, avec 27 pays, y compris la France,



Le président français, Emmanuel Macron, est solidaire avec son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky. Photo FB E.M.

qui «doivent être capables de mieux se défendre et de dissuader toute nouvelle agression». Au sujet de l'Ukraine, il annonce qu'il réunira à Paris, la semaine prochaine, «les chefs d'états-majors des pays qui souhaitent prendre leurs responsabilités». La solution qui sera trouvée ne peut «pas être la capitulation» ukrainienne, prévient-il, espérant que «l'Europe de la défense» deviennent vite «une réalité». En attendant de convaincre les pays voisins, Emmanuel Macron demande aux Français «du courage», car «notre génération ne touchera plus les dividendes de la paix» : désormais, «il ne tient qu'à nous que nos enfants touchent, demain, les dividendes de notre engagement».

A.F.

Cinq informations à retenir

À découvert

«Les avocats ne pourront pas porter le voile durant leurs plaidoiries» : ainsi en a décidé «le Conseil d'État», qui «a rejeté» en début de semaine «une requête du Syndicat des avocats de France (...), classé à gauche», écrit *Le Figaro*.

À la maison

Une étude nationale effectuée sur les six premiers mois de l'année dernière montre que 22 % des salariés du secteur privé ont été en télétravail au moins une journée au cours des quatre semaines précédentes. La moyenne, en France, est de 1,9 jour de télétravail par mois.

À l'agonie

Le passage du cyclone Garance sur l'île de la Réunion la semaine dernière pourrait coûter entre 19,1 et 23,9 milliards de francs au secteur

de l'assurance.

Chute mortelle

Une femme de 56 ans, qui serait accidentellement tombée, a été retrouvée sans vie la semaine dernière au fond d'un caveau, ouvert et profond de 3 mètres, «mal entretenu, du cimetière Saint-Pierre», à Marseille. «La mairie envisage de porter plainte contre X», informe *Le Figaro*.

Patience...

La ministre des Sports, Marie Barsacq, a confié hier à l'AFP que l'on devrait connaître d'ici «fin juin» la carte des sites choisis pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2030, dans les Alpes françaises. Le dossier est actuellement repensé, dans un contexte de contrainte budgétaire et d'inquiétude sur le climat.

A.F.

Défense, reconstruction, destruction, langue et autonomie

Voici cinq informations à retenir dans l'actualité internationale de la journée d'hier.

Chine : on ne rigole pas

Le régime de Pékin table, cette année, sur une inflation de 2 %, espère une croissance de 5 % et prévoit un budget militaire de 27 181 milliards de francs, en hausse de 7,2 % par rapport à l'an passé. La progression était déjà similaire entre 2023 et 2024. La Chine a le deuxième plus important budget de défense au monde. Il reste plus de trois fois inférieur à celui des États-Unis, précise Le Figaro.

Égypte : main tendue

Soutenue dans son initiative par plusieurs pays arabes, l'Égypte a présenté un plan de près de 5 900 milliards de francs «pour reconstruire la bande de Gaza sur cinq ans, axé sur les secours d'urgence, la reconstruction et le développement économique à long terme», explique Le Figaro. Ce plan diffère de celui défendu par les États-Unis.

Espagne : se faire comprendre

Alors qu'un projet de loi prévoit un transfert à la région de Catalogne des compétences en matière de politique migratoire, le parti indépendantiste Junts a annoncé hier son souhait qu'à l'avenir, la délivrance d'un permis de séjour soit possible uniquement si le demandeur sait parler le catalan.

Grèce : trop de coups

Avec près de 26 000 cas «en 2024, le nombre de violences recensées au sein des familles a augmenté de 86 % par rapport à l'année précédente», s'alarme Courrier international, l'expliquant par «des problèmes sociaux en même temps que par une meilleure prise en compte de ces violences».

Groenland : refus poli

Répondant au président américain, Donald Trump, qui a lancé mercredi que son pays finirait, «d'une manière ou d'une autre», par prendre possession du Groenland et lui apporterait sécurité et richesse, répondant également au Danemark, qui affirmait que cela n'arrivera pas sans son accord, le Premier ministre local, Mute Egede, a réagi de manière forte, à moins d'une semaine d'élections législatives. «Nous ne sommes pas à vendre et nous ne pouvons pas simplement être pris», a-t-il expliqué hier dans une publication sur Facebook. «Nous ne voulons être ni Américains ni Danois, nous sommes Groenlandais (...) Les Américains et leur chef doivent comprendre cela.»

A.F.



Mute Egede (37 ans) est le Premier ministre du Groenland depuis bientôt quatre ans.

A ne pas manquer sur 1

Une ségrégation passée sous silence

Le film néo-zélandais «No Maori Allowed», réalisé par Corinna Hunziker, grand prix du jury de la 20^e édition du Festival international du film documentaire océanien (FIFO), présente les témoignages de Maoris sur la ségrégation raciale qu'ils dénoncent dans la petite ville de Pukekohe en Nouvelle-Zélande.



Mardi 11 mars, 20h00 en TV, sur le site www.la1ere.nc et france.tv

Rencontres calédoniennes : des récits qui résonnent

Dans une Nouvelle-Calédonie en reconstruction, NC la 1ère propose *Rencontres calédoniennes*, un rendez-vous mensuel porté par Walles Kotra, écrivain-journaliste. À travers des échanges intimes, il met en lumière celles et ceux qui, loin des projecteurs, continuent à bâtir, transmettre et réfléchir, offrant ainsi un regard sensible et profond sur la société calédonienne.

Jeudi 13 mars, 20h00 en TV, sur le site www.la1ere.nc et france.tv

Grands écrans calédoniens : aux origines du cinéma en Nouvelle-Calédonie



Pour le premier numéro des *Chemins de l'histoire 2025*, Antoine Letenneur et Natacha Faure nous plongent dans l'épopée du Grand écran en Nouvelle-Calédonie. De la première projection en 1897 à Nouméa aux premiers cinémas et tournages locaux, ce documentaire retrace l'histoire fascinante du 7^e art sur le Caillou.

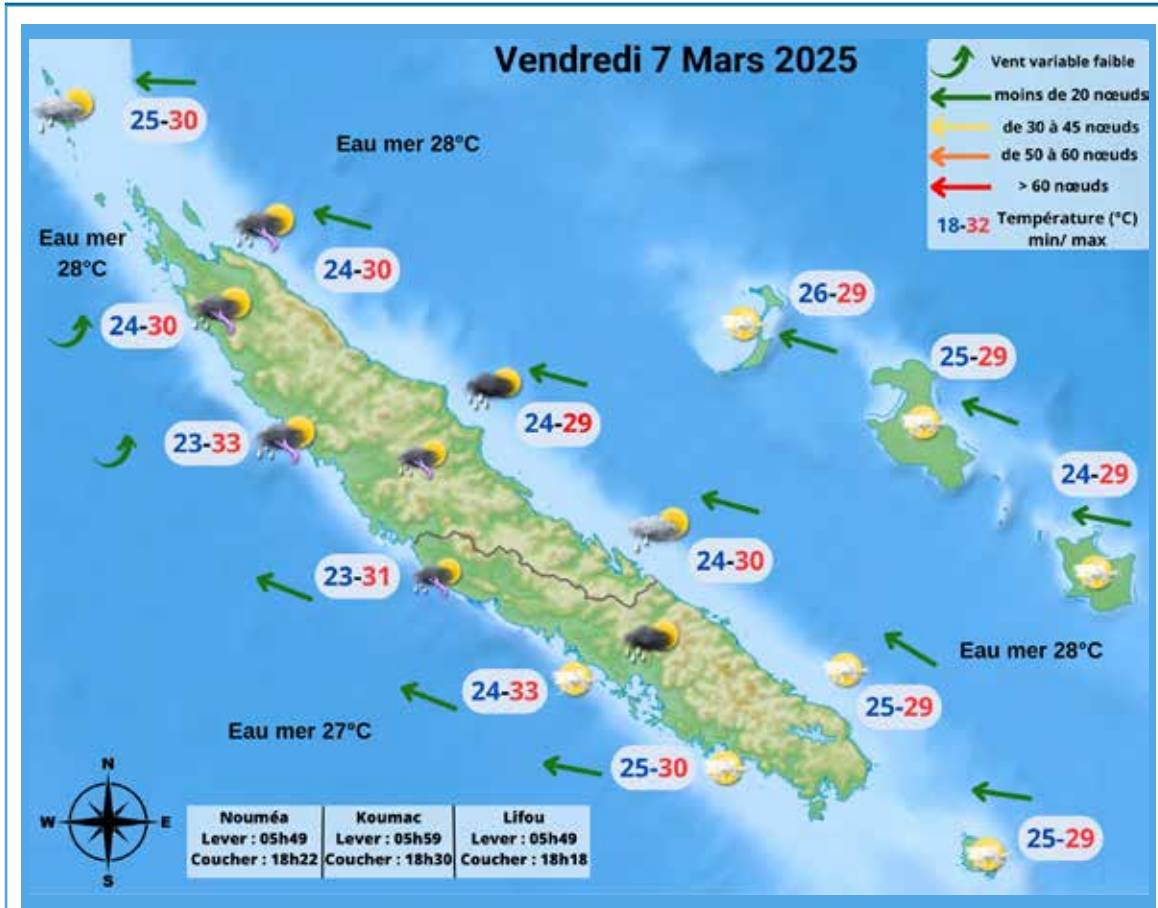
Jeudi 13 mars, 20h30 en TV, sur le site www.la1ere.nc et france.tv

Un tournoi historique pour le cricket féminin du Pacifique à suivre sur NC la 1ère

La Nouvelle-Calédonie accueillera le 14 mars 2025 une compétition internationale inédite : le Pacific France Women's T20I Championship 2025. Organisé par France Cricket et le Comité National de Cricket de Nouvelle-Calédonie (CNCNC), ce tournoi rassemblera quatre nations : la France, les Fidji, les Samoa et le Vanuatu. Un événement majeur à suivre en direct sur NC la 1^{ère}



Vendredi 14 mars, à 8h, 8h25 et 13h25 en TV, sur le site www.la1ere.nc et france.tv



Vendredi matin

Le temps est assez nuageux avec des averses sur la pointe Nord et le Nord-Est. Ailleurs, le soleil s'impose largement. Le vent de secteur Sud-Est souffle entre 10 et 15 nœuds. Il est faible sur le Nord-Ouest.

Vendredi après-midi

Des averses fortes voire orageuses se produisent sur la pointe Nord et le Nord-Ouest. Sur la côte Est, ciel très nuageux, des averses éparses issue de la chaîne sont possibles. Ailleurs, les éclaircies se poursuivent. Le vent de secteur Sud-Est reste compris entre 10 et 15 nœuds, voire 15 à 20 nœuds sur le Sud-Ouest. Il reste faible sur le Nord-Ouest. Les températures maximales sont comprises entre 28 et 31 degrés.

En partenariat avec Regard sur le ciel

1	2	3	4	5
nouvelle calédonie 20.00 Alex Hugo « La fille de l'hiver » Série avec Samuel Le Bihan, Lionel Astier L'hiver a été particulièrement rigoureux à Lusagne, au point qu'une terrible avalanche menace de s'abattre sur le village.	CALEDONIA 19.55 Pékin Express : la route des tribus légendaires « Saison 20 : émission 8 (1 & 2/2) » Présenté par S. Rotenberg Cette 8e étape emmène les candidats dans un nouveau pays : l'Afrique du Sud ! La course se déroulera dans le cadre spectaculaire des montagnes du Drakensberg...	21.10 Envoyé spécial « 2 reportages » Mag. présenté par Élise Lucet « Turkish hairlines », enquête sur les greffes de cheveux en Turquie Les hommes sont de plus en plus nombreux à avoir recours à une greffe pour retrouver leur chevelure d'antan ou arborer...	21.05 Meurtres dans les Trois Vallées Téléfilm d'Emmanuel Rigaut Avec Line Renaud, Samuel Labarthe Une jeune femme est retrouvée morte au pied d'un pic rocheux à l'aube, les mains croisées sur la poitrine, le visage apaisé.	21.00 Pixies « Rock en Seine 2024 » Les Pixies, véritables pionniers du rock alternatif, marquent de leur empreinte la scène musicale mondiale.
W9 21.10 Le livre de la jungle Film Un petit garçon est recueilli dans la jungle par une panthère noire et une meute de loups. Un tigre mangeur d'hommes se promet un jour de l'éliminer.	arte 20.55 Douglas is Cancelled « 1/4 » Série Douglas Bellows informe depuis plus de dix ans les Britanniques lors de sa célèbre émission.	CANAL+ HD 20.00 À l'ancienne Film de Herve Mimran Avec Didier Bourdon, Gérard Darmon Deux amis de toujours vivent sur une petite île de Bretagne.	CANAL+ SERIES 20.05 The Undeclared War Série Les gens descendent dans la rue pour protester contre le résultat des élections générales. Sara est effondrée en découvrant l'identité de la taupe.	6 21.10 Pékin Express : la route des tribus légendaires Divertissement
TF1 20.25 Joseph « Plat signature » Série avec Lucien Jean-Baptiste, Claire Borotra Adèle, jeune cheffe en vogue, gagne une émission de cuisine.				

AVIS DE MODIFICATION

NORD AVENIR

SAEML au capital de 2.054.667.600 FCFP
Siège social : siège de l'Assemblée de la
province Nord - 98860 KONE
RCS NOUMEA : 001 204 346

Aux termes de l'Assemblée Générale du 28 mars 2024, la SAEML DEVELOPPEMENT NORD a été nommée en qualité d'administrateur, en remplacement de la SAEML COTE OCEANNIENNE, dont le mandat est arrivé à expiration.

En outre, par délibération N°2025-05/APN du 29 janvier 2025, l'Assemblée de la province Nord a nommé Madame Vanessa WACAPO en remplacement de Monsieur Alcide PONGA.

En conséquence, les mentions antérieurement publiées sont modifiées comme suit :

ADMINISTRATION :

ANCIENNES MENTIONS :

Patricia GOA, Présidente du Conseil d'Administration

Sylvie BRIER, Directrice Générale

Jean-Pierre DJAIWÉ, Administrateur

Joseph GOROMIDO, Administrateur

Ivana BOUANOU, Administrateur

Nadia HEO, Administrateur

Hervé TEIN-TAOUVA, Administrateur

Alcide PONGA, Administrateur

SAEML « COTE OCEANNIENNE » représentée par M. Jean-François BERNUT, Administrateur.

NOUVELLES MENTIONS :

Patricia GOA, Présidente du Conseil d'Administration

Sylvie BRIER, Directrice Générale

Jean-Pierre DJAIWÉ, Administrateur

Joseph GOROMIDO, Administrateur

Ivana BOUANOU, Administrateur

Nadia HEO, Administrateur

Hervé TEIN-TAOUVA, Administrateur

Vanessa WACAPO, Administrateur

SAEML « DEVELOPPEMENT NORD » représentée par M. Jean-François BERNUT, Administrateur.

Pour avis,
Le représentant légal

AVIS DE CONSTITUTION

SARL D'AVOCAT
Anne-Lise LEBRETON

Aux termes d'un ASSP en date du 30/10/24 à Nouméa Il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SARL D'AVOCAT

Anne-Lise LEBRETON

FORME : SARL

SIÈGE SOCIAL : 3 Rue du RP GOUJON VDC 98800 NOUMEA

OBJET (ESSENTIEL) : Avocat

CAPITAL : 50.000 XPF en numéraires

DURÉE : 99 ans

GÉRANT : Madame Anne-Lise LEBRETON, 4 rue Eouard Unger 98800 NOUMEA

Pour avis, la gérance.

AVIS DE MODIFICATION

SOCAL SARL

S.A.R.L. au capital de 100.000 F.CFP

Siège social à NOUMEA

(Nouvelle-Calédonie),

Nouvelle Plaisance

9 rue du Capitaine Bois, Lots 5-6

(B.P. 645 - 98845 NOUMEA CEDEX)
RCS NOUMEA 1 491 760 001 (2021B00106)

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 02 décembre 2024, M Jean-Christophe LE LUET a démissionné de ses fonctions de gérant le 01/01/2025. En conséquence, les avis antérieurement publiés sont modifiés comme suit :

ANCIENNE MENTION :

Mlle CASIMIR Alexandrine

M. SALAVERT Olivier

M. LEGRAND Alexandre

M. LELUET Jean Christophe

NOUVELLE MENTION :

Mlle CASIMIR Alexandrine

M. SALAVERT Olivier

M. LEGRAND Alexandre

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

CHEZ PIERRO SARL

SARL au capital de 100.000 F CFP

Siège social à NOUMEA (98800)

15, rue Sébastopol

Suivant acte reçu sous seing privé daté du 5 mars 2025 dûment enregistré, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée

OBJET : l'activité de vente au détail de produits alimentaires, fabrication et vente de plats à emporter, activité de restauration dite « rapide »

DÉNOMINATION : CHEZ PIERRO SARL

SIÈGE SOCIAL : NOUMEA (98800) 15, rue Sébastopol

DURÉE : 99 années à compter de son

immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE FRANCS PACIFIQUE (100.000 FCFP). Les apports sont en numéraire.

CESSIONS DE PARTS : Cessions libres entre associés. Les cessions aux tiers sont soumises à l'agrément des associés représentant au moins la moitié des parts sociales

EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

GÉRANTE : Madame Phuong Hoa TRAN et

Monsieur Pierre BUI

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NOUMEA

Pour avis La gérance

AVIS DE MODIFICATION DE

GERANCE

EVENEMENTS SARL

SARL au Capital de 1.000.000 FCFP

Siège Social à Nouméa - 98800

Nlle-Calédonie

Dock N° 3 - Ensemble Immobilier LE ROND
POINT - Z.I. de Ducos

RCS 376 442

Il résulte des décisions prises par l'associé unique, le 16 décembre 2022, que les mentions antérieurement publiées, son modifiées de la façon suivante, à compter du 1^{er} janvier 2023 :

ANCIENNE MENTION :

GÉRANTS : M. Gérard CREPIN, demeurant à

Nouméa, Bas de Villa, 1 Allée du

Professeur Ducos, au Val Plaisance

NOUVELLE MENTION :

GÉRANTS : M. Gérard CREPIN, demeurant à

Nouméa, Bas de Villa, 1 Allée du

Professeur Ducos, au Val Plaisance et M.

Patrick DAHAN, demeurant à Nouméa, au 85

Promenade Roger Laroque, Anse-Vata.

Pour avis, la gérance

AVIS DE CESSON D'UN FONDS
DE COMMERCE

CHEZ PIERRO SARL

SARL au capital de 100.000 F CFP

Siège social à NOUMEA (98800)

15, rue Sébastopol

Par acte SSP en date du 5 mars 2025, dûment enregistré, Monsieur Pierre BUI, entrepreneur individuel immatriculé au RIDET de NOUMEA sous le n° 1 590 290.001, et demeurant 15, rue Sébastopol, 98800 Nouméa. A cédé à CHEZ PIERRO SARL, Société à responsabilité limitée, au capital de 100.000 F CFP, ayant son siège social à NOUMEA (98800) 15, rue Sébastopol société en formation, un fonds de commerce de conseil en entreprise sis et exploité à NOUMEA (98800) 15, rue Sébastopol moyennant le prix de 350.000 F FP. La date d'entrée en jouissance est fixée au 5 mars 2024. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publicité légale à l'adresse du fonds cédé.

Pour avis

RECTIFICATIF À L'AVIS DE

CONSTITUTION

TUBAND MARKET

au capital de 1.000.000 F.CFP

Siège social : 1 rue ULM, PK7

NOUMEA 98800

Annonce parue dans LVDC
n°491 du 25 février 2025

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NOUMEA du 21 février 2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : TUBAND MARKET

FORME : Société à responsabilité limitée

OBJET (ESSENTIEL) : L'achat, la création, l'exploitation d'un fonds du commerce d'alimentation générale, d'utilité pour la maison, de boissons sans alcool, et avec alcool de tous produits, de première nécessité, de produits d'entretien, bazar. La fabrication et la vente de plats sur place à emporter

DURÉE : 99 ans

SIÈGE SOCIAL : 1 rue ULM, PK7

CAPITAL SOCIAL : 1.000.000 FCFP divisé en 100 parts égales de 10.000 FCFP chacune.

Agrément des cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession doit être agréée par la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

GÉRANCE : Mademoiselle NGUYEN Phuong Trinh demeurant 1 rue ULM, PK7 à NOUMEA.

IMMATRICULATION : La Société sera immatriculée au R.C.S. de NOUMEA

Pour avis, la Gérance

AVIS DE NON DISSOLUTION

SODEXMA

SARL au capital de 31.500.000 F

15 rue d'Austerlitz - NOUMEA

RCS Nouméa 379 123

L'AGE du 04/03/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, conformément aux dispositions de l'article L223-42 du code de commerce.

Pour avis La gérance

Vous souhaitez faire paraître une annonce judiciaire et légale ?

contact@actu.nc

28 63 01

**VOUS ÊTES
PEINTRE EN BÂTIMENT ?**

PUBLIEZ VOS SERVICES DANS VOTRE JOURNAL QUOTIDIEN

DEMANDEZ VOTRE DEVIS PAR MAIL À
ANNONCES.REZO@GMAIL.COM

**LE SPECIALISTE
DU SATELLITE
ET DE LA TNT**



Fournitures - Pose d'antennes et de paraboles
Dépannage - Réglage d'antennes et de paraboles
Réglage Tv - Réglage Audio



L'ANTENNISTE

www.antenniste.nc

BP 10622
98808 Nouméa Cedex

Tél. 78 20 37 - Intervention Rapide - 5/7 antenniste@mls.nc



UN DISTRIBUTEUR / UNE DISTRIBUTRICE DE JOURNAUX

DESCRIPTION DU POSTE

SAVOIR-FAIRE
Contrôler la réalisation et les coûts d'une prestation
Mettre en oeuvre les processus et les modes opératoires techniques
Analyser un plan de distribution
Restituer les éléments non distribués au service concerné
Distribuer des documents, des colis

SPÉCIFICITÉS
Travail de nuit

DEPLACEMENTS GEOGRAPHIQUES
Province Sud

PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION SOUHAITÉE
Niveau de Formation : Aucune formation scolaire

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITÉE
Au moins 3 ans
Permis B exigée

Envoyer CV et lettre de motivation à
ymilin@gmail.com

***Vous êtes AUXILLAIRE
DE VIE à domicile ?***

Publiez votre offre de service
dans votre journal quotidien,
demandez votre devis par mail à
annonces.rezo@gmail.com



Bien plus qu'un toit

www.fsh.nc



Appel à candidatures

Ou sa filiale le FCH

CHEF DE PROJET MOA/MOE INFORMATIQUE H/F

Code ROME M1803

MISSIONS

Sous la responsabilité du Responsable des Systèmes d'Information, vous intervenez sur la mise en œuvre et le maintien de solutions logicielles. Depuis le recueil de besoin, vous préconisez, pilotez et contrôlez le bon déroulement de votre portefeuille de projets.

A ce titre, vous :

- ☐ Gérez des projets ou des programmes complexes, ainsi que les interactions avec d'autres projets ;
- ☐ Conduisez et prenez la responsabilité de la planification complète du produit ou service ;
- ☐ Gérez la relation clients et fournisseurs ;
- ☐ Ecrivez la documentation et formez les utilisateurs.

PROFIL

- ☐ Connaissances :
- ☐ Méthodes de gestion de projet (SCRUM/PMI) ;
- ☐ Démarches qualité et référentiels de bonnes pratiques (ISO/ITIL) ;
- ☐ Architecture et fonctionnalités des SI ;
- ☐ Culture générale informatique et réseaux ;
- ☐ Bon relationnel, diplomate, collaboratif ;
- ☐ Sens aigu du service client ;
- ☐ Grand sens de la confidentialité et de l'intégrité ;
- ☐ Organisé, rigoureux, autonome, ayant le sens des priorités.

FORMATION ET EXPERIENCE

- ☐ BAC + 5 (master 2/ingénieur), dans les secteurs suivants : informatique, management de projets, gestion (mention informatique) ;
- ☐ Expérience professionnelle probante de 5 ans dans le domaine d'activité ;
- ☐ Expérience dans le déploiement d'un SIRH serait un atout.

NIVEAU D'EMBAUCHE

- ☐ Cartographie : 23.
- ☐ Statut : Cadre.
- ☐ Poste en CDI.
- ☐ Disponibilité : Au plus tôt.

CV et lettre de motivation à envoyer à
candidature@fsh.nc

On nous prie d'annoncer le décès de
Madame Maryline DILLESEGER
 survenu le 5 mars dans sa 75^{ème} année.
 Une veillée aura lieu au centre funéraire de Nouméa
 vendredi 7 mars de 11h à 20h
 Reprise de veillée le samedi 8 mars à 8h, suivie de l'office religieux
 à 10h en la chapelle du centre funéraire de Nouméa.
 Départ du convoi funéraire à 11h15 vers le cimetière de Farino
 où elle sera inhumée à 13h30.

À NOTRE FAMILLE, À NOS AMIS



THIERRY BARKET

Son épouse Coryne,
 ses enfants Elodie, Amandine et Florian,
 ainsi que ses petits-fils Ethan et Eden

adressent leurs sincères remerciements à tous ceux qui les ont entourés
 et accompagnés dans cette douloureuse épreuve.
 Votre présence, vos messages et vos gestes de réconfort ont été d'un
 immense soutien et nous ont profondément touchés lors de l'hommage
 rendu.

Nous souhaitons tout particulièrement remercier mes belles-sœurs,
 nos tantes Clédia et Sonia pour leur soutien infaillible, leur présence
 réconfortante et leur aide précieuse durant ces moments difficiles, leur
 bienveillance et leur dévouement nous ont été d'un immense réconfort.

Enfin, nous exprimons toute notre gratitude envers la communauté du
 cyclisme calédonien, dont l'hommage et la solidarité témoignent de
 l'empreinte laissée par THIERRY.

Avec toute notre reconnaissance,

Famille BARKET

*Communiquez un avis de décès,
 de condoléances, de remerciements, de messe ou
 un souvenir en la mémoire d'un proche disparu*

.....

annonces.rezo@gmail.com



La voix du Caillou

Notre avenir s'écrit au quotidien

Société éditrice :

INTERMEDIAS SAS

Siège social :

29 avenue du Maréchal Foch
 BP 18695 - 98857 Nouméa Cedex

Tél. : 28 63 01

ISSN : en cours

Directeur de la publication :

Yann Milin,

Tél. : 77 19 72

y.milin@voixducaillou.nc

Rédacteurs en chef adjoints :

Claire Gaveau, Anthony Fillet

c.gaveau@voixducaillou.nc,

a.fillet@voixducaillou.nc

Rédaction :

Tél. : 311 000 / 711 411

redaction@voixducaillou.nc

Nicolas Vignoles, Béril Ziegler,

Claire Rio-Pennuen,

Jean-Alexis Gallien-Lamarche.

Lucile Chaurand, Monique Martin.

Maquettiste :

Blandine Buchy

Régie publicitaire :

INTERMEDIAS SAS

Tél. : 28 63 01

Florence Fauquembergue,

Tél. : 76 74 58

Jean-Philippe Simon,

Tél. : 76 33 74

Caroline Gumper

Tél. : 78 49 69

Annonces :

Nadia Langlois, Vanessa Levêque,

Tél. : 29 18 08

annonces.rezo@gmail.com

Abonnements :

Tél. : 28 63 01

contact@voixducaillou.nc

Diffusion : Rezo

Impression : Artypo

N° de CPPAP : 1028 C 95194

N° ISSN : à venir

www.voixducaillou.nc

Calendrier

LES GARDES

Week-end des 8 et 9 mars 2025

Pharmacie

Dumbéa - Mont Dore

Centre médical de Koutio

lotissement FSH Koutio 202 av de la

vallée.....41 90 06

Nouméa

Pharmacie Alma

24 rue de l'Alma Centre ville.....

.....27 37 07

Médecins

Dumbéa /Mont-Dore

HASENFRATZ Michèle

34 avenue de la vallée - Koutio.....

.....41 20 06

Nouméa :

GENTON Marc

26 rue Jenner Vallée du Genie 24 86 98

Vétérinaires

Urgences à Nouméa :

URGENCES VETERINAIRES 50 00 40

Urgences à Nouméa :

SOS VETO 77 84 00

LES MARÉES

LUNDI 3 MARS

04h03 10h20 16h40 22h47

0.36m 1.67m 0.35m 1.56m

MARDI 4 MARS

04h45 10h54 17h17 23h34

0.47m 1.58m 0.35m 1.51m

MERCREDI 5 MARS

05h29 11h28 17h58

0.61m 1.47m 0.39m

JEUDI 6 MARS

00h28 06h19 12h05 18h45

1.44m 0.74m 1.34m 0.46m

VENREDI 7 MARS

01h37 07h25 12h48 19h49

1.36m 0.87m 1.22m 0.54m

SAMEDI 8 MARS

03h08 09h09 14h01 21h21

1.31m 0.94m 1.12m 0.58m

DIMANCHE 9 MARS

04h39 10h59 16h07 22h49

1.33m 0.92m 1.09m 0.56m

Géant

Nouvelle-Calédonie

PROMOS DU WEEK-END

LES FRUITS & LÉGUMES



130F LE KG
SQUASH
Local



895F LE FILET
DE 3KG
POMME DE TERRE
Local



295F LE KG
POMME CHAMPION
Import



495F LE KG
COURGETTE VERTE
Local



Jusqu'au Dimanche 09 mars

Photos non contractuelles

Pour retrouver toutes les promos, rendez-vous sur www.monclub.nc et Géant et Casino NC